

Formation Mention Additionnelle Catégorie B96

Personnes concernées : Toute personne désireuse de conduire un véhicule automobile de catégorie B attelé à une remorque dont le PTAC est supérieur à 750 kg, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3,500 tonnes sans dépasser 4,250 tonnes.

Objectifs de la formation : Connaître les principales règles de compatibilité, d'attelage et de circulation propres à ce type d'ensemble de véhicules, savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers, connaître la signalisation spécifique, avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique de l'ensemble des véhicules et de leur entretien, maîtriser l'ensemble des véhicules dans les manœuvres de MAV / MAR et dans toutes les situations de circulation.

Contexte : Le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 17 janvier 2013, relatif à la formation requise pour les titulaires de la catégorie B du permis de conduire en vue de la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes.

PRÉ-REQUIS

Être apte sur le plan médical et être titulaire du Permis B en cours de validité.

DURÉE

7 heures de formation.

FORMATEURS

Formateur diplômé du BEPECASER ou du Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière.

DISPOSITIFS DE SUIVI

Formateur diplômé BEPECASER ou TITRE PROFESSIONNEL ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

LIEU DE FORMATION

Au sein d'une agence CityZen.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques et pratiques, sur piste et sur route avec un ensemble de véhicules équipé de doubles commandes.

VALIDATION DES ACQUIS

A l'issue de la formation, délivrance d'une attestation qui permet de faire ajouter la mention B96 sur le permis de conduire catégorie B.

DÉLAIS D'ACCÈS

Variable selon modalités de financement et disponibilités en agence.

MODALITÉS D'ACCÈS

Consultez la page agence sur le site city-zen.info.

ACCESSIBILITÉ

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

TARIFS ET FINANCEMENTS

En agence CityZen ou sur city-zen.info.

CONTENU DE LA FORMATION

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner.

SÉQUENCE 1 : Hors circulation 4 h

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition des savoirs et savoirs-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble. Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant : les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTR), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU), les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare, le freinage des remorques, les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires, les équipements obligatoires de la remorque : feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissant, clignotants, équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres, le triangle de pré-signalisation. Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble : signalisation spécifique, l'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes), le chargement : répartition, arrimage. Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ : vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage, vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque, vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque, Réalisation d'exercices d'attelage-dételage : connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité), réalisation d'exercices de maniabilité, réalisations de marches arrières en ligne droite avec arrêt de précision, réalisations de marches arrières sinueuses entre des portes avec arrêt de précision.

SÉQUENCE 2 : Circulation 3 h

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur. Chaque élève effectue cinquante minutes au minimum de conduite. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur : la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale, Les angles morts, les changements de direction, la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables), l'information et la communication avec les autres usagers, l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt, les trajectoires (virages, voies étroites), la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement. A l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend : le ressenti de sa prestation par l'élève, dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation, un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.